

**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :  
**D\_2024\_05\_51**

Date de convocation du conseil : 10 mai 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 26

Nombre de conseillers  
présents : 21

Nombre de votants : 25

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier (arrivé à 19 H 45), M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Absents excusés :

Mme CHASTEL Ita

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M ELUERD Roland

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

M. PUYDOYEUX Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme WILLAUME Francine

Objet : Adhésion à deux  
organismes

Secrétaire de séance : Madame MOREAU PERONNAUD Lysiane

Mme Christine VALEAU LABROUSSE expose au conseil municipal que la commune a été sollicitée dans le cadre de deux nouvelles adhésions. Il s'agit de :

- l'Association des Amis de la Gendarmerie dont l'adhésion est de 100 €
- l'Association pour la mise en valeur des forêts du Sud Charente dont l'adhésion est de 80 €.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**APPROUVE l'adhésion à ces deux associations**

**PRECISE que les crédits seront prélevés au compte 6281 – Concours divers - du Budget Principal.**

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.

Emis le 15/05/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 16/05/2024

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN

